

APPEL À CANDIDATURE

PAYS : BENIN

PROJET : Pôle d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences – Médiation Scientifique

Date: Août 2024

Ref : FSPI – N° 209-BEN-23-0003 – Ambassade de France au Bénin.

I- INTITULE

Formation à la « médiation scientifique » au Pôle d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences de l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) ;

II- CONTEXTE

Le Gouvernement du Benin a obtenu un financement de l'Ambassade de France au Bénin d'un montant équivalent à Soixante Douze Mille Euros pour la mise en œuvre des activités du Projet de co-construction de Certificat de Médiation Scientifique à travers la création du Pôle d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (PISS) à l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) en collaboration avec la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) de l'Université de Paris-Saclay.

L'objectif du projet est de soutenir la démarche de professionnalisation des acteurs de la médiation scientifique à travers **la co-construction d'un Certificat de compétences en médiation scientifique** en partenariat avec l'Université Paris – Saclay (Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS)) et l'Institut de Mathématiques et Sciences Physiques.

Le projet comprend un volet de création d'un référentiel de compétences en médiation scientifique dans le cadre de la formation professionnelle définissant le certificat suivi de la formation de médiateurs scientifiques.

Les compétences attendues portent essentiellement sur :

- l'animation/diffusion d'activités et d'expériences de sensibilisation scientifique ;
- la conception/création d'outils et de contenus scientifiques adaptés ;
- le développement/management/vulgarisation de projets et d'ateliers de médiation scientifiques

Un **CERTIFICAT DE COMPÉTENCES EN MÉDIATION SCIENTIFIQUE** est délivré à la fin de la formation.

La Coordination du Projet, sous la supervision de l'Institut de mathématiques et de Sciences Physiques, en charge de la mise en œuvre du projet, se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer la formation à la médiation scientifique d'une vingtaine de personnes réparties sur les deux (02) ordres d'enseignements, à savoir : **l'enseignement primaire et les enseignements secondaire, technique et professionnelle** relevant aussi bien du secteur public que privé.

III- PERIODE ET DUREE DE LA FORMATION

La formation du premier groupe de médiateurs scientifiques aura lieu dans le mois d’Août 2024 durera de façon continue une semaine.

IV – CONDITIONS ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature à cette formation les enseignants en situation de classe dans le secteur public ou privé, les Conseillers Pédagogiques et les Inspecteurs de l’enseignement primaire et des enseignements secondaire, technique et professionnel. Pour les enseignements secondaire, technique et professionnel, le candidat doit relever d’une discipline scientifique.

Les dossiers de candidature comportent les pièces suivantes :

- une demande de participation à la formation adressée au directeur de l’IMSP,
- une lettre de motivation ;
- le curriculum vitae détaillé ;
- le diplôme le plus élevé et autres certificats/attestations obtenus
- une attestation de travail,

Les dossiers de candidature doivent être déposées au plus tard le 30 juin 2024 à 13h 00 (heure locale), au Secrétariat de l’Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (IMSP) à de Dangbo ou par courriel à l’adresse : secretariat@imsp-uac.org (avec copie à l’adresse : leonardt@imsp-uac.org)

Les candidats sélectionnés seront entièrement pris en charge par les organisateurs de la formation.

Le Coordonnateur du PISS